

Immigration, intégration et marqueurs sociaux au Manitoba : identité et rapport autre

Nathalie Piquemal, Faïçal Zellama, Leyla Sall, Étienne Rivard et Bathélemy Bolivar

Volume 35, numéro 1-2, 2023

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1107487ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1107487ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB)

ISSN

0843-9559 (imprimé)

1916-7792 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Piquemal, N., Zellama, F., Sall, L., Rivard, É. & Bolivar, B. (2023). Immigration, intégration et marqueurs sociaux au Manitoba : identité et rapport autre. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 35(1-2), 365–398.
<https://doi.org/10.7202/1107487ar>

Résumé de l'article

Dans cet article, nous explorons les perceptions des nouveaux arrivants sur les obstacles et supports d'intégration en lien avec l'identité culturelle, les marqueurs sociolinguistiques minoritaires et les frontières identitaires instituées par la société eurocanadienne. Nous convoquons une combinaison de théories, en l'occurrence le multiculturalisme critique et l'approche de la délimitation différentielle des identités nationales, car elles sont pertinentes pour expliquer et analyser la persistance des inégalités des parcours migratoires en fonction des degrés d'altérisation des immigrants par la société eurocanadienne. À l'aide d'une approche qualitative comprenant des entrevues semi-dirigées auprès de 42 participants, nous analysons et interprétons les processus simultanés d'intégration de certaines catégories d'immigrants au sein de la fabrique sociale canadienne et d'exclusion et de relégation d'autres catégories à sa périphérie.

Immigration, intégration et marqueurs sociaux au Manitoba : Identité et rapport autre

Nathalie PIQUEMAL

Université du Manitoba

Faïçal ZELLAMA

Université de Saint-Boniface

Leyla SALL

Université de Moncton

Étienne RIVARD

Université de Saint-Boniface

Bathélemy BOLIVAR

Université du Manitoba

RÉSUMÉ

Dans cet article, nous explorons les perceptions des nouveaux arrivants sur les obstacles et supports d'intégration en lien avec l'identité culturelle, les marqueurs sociolinguistiques minoritaires et les frontières identitaires instituées par la société eurocanadienne. Nous convoquons une combinaison de théories, en l'occurrence le multiculturalisme critique et l'approche de la délimitation différentielle des identités nationales, car elles sont pertinentes pour expliquer et analyser la persistance des inégalités des parcours migratoires en fonction des degrés d'altérisation des immigrants par la société eurocanadienne. À l'aide d'une approche qualitative comprenant des entrevues semi-dirigées auprès de 42 participants, nous analysons et interprétons les processus simultanés d'intégration de certaines catégories d'immigrants au sein de la fabrique sociale canadienne et d'exclusion et de relégation d'autres catégories à sa périphérie.

CONTEXTE ET OBJECTIF

Le recrutement et la rétention des immigrants demeurent plus que jamais un enjeu important dans la croissance démographique du Canada dans un contexte de déclin démographique et de disfonctionnement du marché du travail. En effet, les stratégies d'accueil, d'accompagnement, et d'établissement restent une priorité d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC, 2019, 2022a). Parallèlement à l'immigration à caractère économique visant à « combler les pénuries de main-d'œuvre » (IRCC, 2022b), l'accueil de réfugiés semble être aussi une priorité du gouvernement canadien (IRCC, 2022b). L'intégration des immigrants dans la société, dite d'accueil, présente autant de possibilités que de défis, dans la mesure où les apports culturels, sociaux et économiques issus de cette intégration ne sauraient se faire sans les efforts et les sacrifices mutuels de chacun, immigrants et communautés d'accueil. De nombreux facteurs interviennent dans la possibilité même de se sentir intégré et accepté. Ces facteurs peuvent être d'ordre personnel (par exemple, le projet migratoire, le capital éducatif, social, financier ou linguistique), d'ordre contextuel (le contexte migratoire, les obstacles institutionnels et sociaux ou bien les politiques d'accueil et d'intégration) et d'ordre institutionnel (par exemple, les lois et règlements de reconnaissances des acquis professionnels, les programmes et politiques publiques, etc.).

S'il est un fait que les provinces de l'Ouest du Canada, et notamment le Manitoba, ont bénéficié de cette croissance migratoire, il n'en reste pas moins que les défis de rétention et d'intégration demeurent, surtout si l'on considère les communautés ethniques, culturelles ou linguistiques minoritaires (Melançon et coll., 2022; Sall et coll., 2021; Veronis & Huot, 2019; Veronis & Huot, 2018b ; Rivard, à paraître). En effet, les recherches continuent à rendre compte de défis migratoires liés tant à l'insertion économique qu'à l'insertion socioculturelle, défis susceptibles de se traduire par une assimilation des immigrants francophones dans la majorité anglophone, par un déplacement intranational vers des centres urbains plus grands (Landry & Beaudin, 2003), un phénomène de métropolisation qui affecte également les populations non immigrantes par ailleurs (Collin et coll., 2007; Polèse & Shearmur, 2002), sans

oublier des risques réels de déqualification, de marginalisation et de discrimination qui touchent francophones, anglophones et allophones (Jezak, 2018).

Par ailleurs, les données statistiques montrent que les mouvements migratoires se déclinent de plus en plus sous le signe de la diversité raciale, ethnique et culturelle, représentant divers continents (Statistique Canada, 2017). Le vécu migratoire de chaque individu comprend des marqueurs identitaires (langue[s] maternelle[s], race, ethnicité, sexe, etc.), des valeurs et des croyances exprimées dans les divers contextes dans lesquels cet individu évolue, ainsi que des politiques migratoires changeantes, et des relations de pouvoir à l'échelle personnelle et professionnelle. Ce vécu est également façonné par le degré de continuité (ou de discontinuité) linguistique et culturelle qui s'observe entre le contexte familial et le contexte social plus large : à l'école, au travail ou au sein de la communauté. Ainsi, à la dimension macrosociale s'ajoute, à l'échelle mésosociale un ensemble de multiples processus (ou de chemins) favorisant ou entravant l'intégration. En effet, les enjeux d'intégration des nouveaux arrivants sont nombreux, dans la mesure où les services et programmes offerts, ainsi que les gestes et les attitudes de l'hôte, se doivent de tenir compte de défis liés à des marqueurs sociaux pouvant mener à l'expérience d'une double, voire triple, marginalité (Jacquet et André, 2021 ; Madibbo, 2004, 2008, 2021 ; Mianda, 2018). Au-delà de la notion d'intégration, se profile donc la question de la faisabilité d'un projet de société commun capable d'offrir à chacun la possibilité de se sentir appartenir dans la différence. Cette notion d'appartenance dans la différence est la clé même du concept d'inclusion : « Inclusion is the degree to which an employee perceives that he or she is an esteemed member of the work group through experiencing treatment that satisfies his or her needs for belongingness and uniqueness » (Shore et coll., 2011, p. 1265).

Peu d'études se sont penchées sur le rôle des marqueurs identitaires et sociaux minoritaires dans le vécu de l'intégration des nouveaux arrivants dans l'Ouest canadien (Zellama et coll., 2020). Dans cet article, nous explorons les perceptions des nouveaux arrivants sur les obstacles et supports d'intégration en lien avec l'identité culturelle, les marqueurs sociolinguistiques

minoritaires et les frontières identitaires instituées par la société eurocanadienne. Le caractère fluide de la notion d'intersectionnalité fonde la pertinence d'un aspect essentiel de notre recherche qui est l'appréhension et la compréhension phénoménologique de ce que représente le vécu et le ressenti de cette intégration pour et par les immigrants eux-mêmes selon leurs marqueurs identitaires. Les dimensions économique et sociale de l'intégration en tant que processus interactif conditionnent la possibilité de se sentir intégré, car tout processus dialogique s'inscrit dans un continuum qui peut aller de la possibilité d'inclusion à son contraire, à savoir le risque d'exclusion.

APPROCHES THÉORIQUES

Au Canada et dans l'Ouest canadien, l'accueil et l'intégration des immigrants se déroulent dans le contexte du multiculturalisme qui est à la fois une idéologie, une politique d'intégration, de cohésion sociale et des pratiques d'accommodement visant à mettre sur le même pied les cultures majoritaires et minoritaires et à valoriser la diversité ethnoculturelle perçue non pas comme source de division mais comme le trait distinctif de l'identité nationale canadienne (Madibbo, 2021).

Institutionnalisé depuis les années 1970, le multiculturalisme canadien a pour objectif principal la conversion des différences socioéconomiques et des rapports sociaux inégalitaires de classes et de races en diversités ethnoculturelles portées par des groupes supposés égaux et porteurs de l'identité canadienne dans toute sa pluralité (Bannerji, 2000).

Toutefois, le maintien des rapports sociaux inégalitaires au sein de la mosaïque verticale canadienne a favorisé l'émergence de théories critiques dont l'objectif principal est le dévoilement, la description et la dénonciation de la persistance des discriminations raciales et des inégalités sociales qu'elles produisent entre la société eurocanadienne (anglophones et francophones blancs), d'une part, et les membres des Premières

Nations et les immigrants racisés, d'autre part. À l'évidence, ces inégalités se traduisent par des parcours d'intégration différenciés des immigrants en fonction de la couleur de peau, des origines nationales et de la perception des accents (Madibbo, 2020; 2021). Aussi n'est-il plus surprenant de recueillir des propos d'immigrants blancs qui se considèrent privilégiés du fait qu'ils ne sont pas des personnes de couleur.

La comparaison des propos d'immigrants interviewés dans le cadre de notre étude (voir ci-dessous pour les détails méthodologiques et le contexte de la recherche), semble remettre en cause le multiculturalisme dans sa version libérale et civique. Comme le souligne l'auteure Himani Bannerji (2000), cette version hégémonique du multiculturalisme a tendance à interpréter les inégalités socioéconomiques et les conflits qui leur sont inhérents en termes d'incompréhension entre groupes ou individus porteurs de cultures différentes, lesquelles sont plus souvent réifiées. En réalité, et comme le suggèrent des auteurs comme Christine Delphy (2008) ou Guillaume Leblanc (2010), ce sont plutôt les exclusions et les discriminations qui produisent et instituent des différences¹ altérissantes.

Le principal reproche pouvant être fait au multiculturalisme libéral actuel tient à la frontière rigide qu'il érige entre le « nous » collectif et le « eux » des immigrants, entre des sujets nationaux socialement perçus comme légitimes, et les autres, socialement disqualifiés en raison de ces marqueurs identitaires qui les identifient comme d'éternels *débarquants* (Christine Delphy, 2008).

Pour ainsi se distancier de la version officielle du multiculturalisme considérée comme la manière canadienne de faire nation, il est nécessaire de faire appel à une combinaison de théories ou d'approches critiques qui semblent plus pertinentes pour expliquer et analyser la persistance des inégalités des parcours migratoires en fonction des degrés d'altérisation des immigrants par la société eurocanadienne : le multiculturalisme critique et l'approche de la délimitation différentielle des identités nationales. La combinaison de ces deux approches permet d'analyser et d'interpréter les processus simultanés que sont l'intégration de certaines catégories d'immigrants au

sein de la fabrique sociale canadienne, et l'exclusion d'autres catégories vers sa périphérie.

Le multiculturalisme critique

Le multiculturalisme critique a émergé en raison des failles dans la mise en œuvre du multiculturalisme dans sa version officielle libérale, soit le fait que celui-ci défende une vision édulcorée d'un Canada inclusif et anti-assimilationniste marqué par l'adoption de deux langues officielles et par le principe d'égalité entre les cultures majoritaires et minoritaires. Aux yeux d'une approche critique, le multiculturalisme libéral fait largement abstraction des discriminations raciales et des inégalités structurelles entre la majorité blanche et les minorités radicalisées, aveuglé qu'il est à interpréter les inégalités sociales et les conflits entre membres de différents groupes raciaux et culturels uniquement sous la perspective des différences culturelles et de l'incompréhension entre individus qui ne partageraient pas une culture commune (Bannerji, 2000; Madibbo, 2021).

Ce que le multiculturalisme critique met donc en évidence, c'est la vision « mythique » et eurocentrique du multiculturalisme canadien. Cet eurocentrisme repose sur le postulat selon lequel le Canada aurait été un espace « vide » et déshumanisé qui advient à l'existence en tant que pays moderne et « civilisé » grâce aux colonisateurs blancs de souche européenne (Kelly et coll., 2000; Madibbo, 2021; Rivard, 2016). Un tel récit est destiné à construire une frontière entre canadiens bâtisseurs de souche européenne et minorités racialisées bénéficiaires de son environnement sociopolitique sécuritaire et de ses institutions de qualité (Madibbo, 2021). Les premiers (blancs de souche européenne) seraient des ayants droits prioritaires dans l'accès aux ressources sociétales (pouvoir politique, emplois de qualité, logements, environnement sain, etc.). Quant aux minorités radicalisées, elles seraient, tout au plus, des « profiteurs » illégitimes d'un environnement et de ressources qu'elles n'ont pas créées ou développées (Madibbo, 2021). Cela ne saurait, cependant, nous empêcher de reconnaître que l'immigrant (racialisé ou non) reproduit en partie cette idée de la Terra nullius, de la vacuité précoloniale. Il

ajoute une couche supplémentaire à une « ex-territorialisation » de l'autochtonie légitime vieille de plusieurs siècles, d'un colonialisme de peuplement (ou d'« occupation »).

Néanmoins, cette vision eurocentrique aurait comme conséquence une reconnaissance différentielle à la fois matérielle et symbolique entre les composantes de la société eurocanadienne et les minorités racisées au sein de la mosaïque verticale canadienne (Madibbo, 2021). La blanchitude garantit l'accès à des avantages matériels et symboliques, cela même dans le cas où des personnes de souche européenne choisissent des référents identitaires minoritaires (Francophones, Irlandais, Italiens, etc.).

Quant aux minorités racialisées, elles ne sont pas libres de choisir des référents identitaires reconnus et validés dans la mosaïque canadienne euronormative et inégalitaire. Elles doivent se contenter d'une identité prescrite laquelle leur est imposée par une ou des majorités dans un contexte pluriracial (Ndiaye, 2008). Alors que les identités choisies sont fluides, mouvantes et contextuelles, l'identité prescrite est caractérisée par une rigidité extrême, et dans la plupart des cas, déshumanise des individus en les catégorisant dans les collectifs au sein desquels leur identité se réduit à un trait englobant comme la couleur de la peau, par exemple.

Le paradoxe du multiculturalisme canadien semble être le suivant : les identités choisies sont célébrées à travers le folklorisme et certains accommodements raisonnables, mais dans les faits, c'est l'identité prescrite par la société eurocanadienne qui détermine les chances d'accès aux ressources rares (emplois de qualité, logements de qualité, reconnaissances symboliques, légitimité, traitement digne, etc.), ainsi que la configuration des rapports sociaux (Madibbo, 2021).

L'approche en termes de délimitation différentielle des identités nationales

De fait l'« eurocanadocentrisme » ne peut être mieux

compris qu'en complétant le multiculturalisme critique par l'approche de la délimitation différentielle des identités nationales. Cette approche existe, de manière éparse, chez la plupart des auteurs qui ont travaillé sur l'intégration des immigrants dans un contexte pluriracial¹ et sur la grammaire des identités nationales. Comme toute identité collective, l'identité nationale se constitue par l'exclusion de certaines catégories de personnes considérées comme étrangères, sujets illégitimes voire parias qui menaceraient son existence. Toute nation (toute identité culturelle) n'existe que grâce à la dichotomie entre insiders et outsiders. De fait, c'est l'existence même d'outsiders, de sujets considérés illégitimes (socialement ou juridiquement ou parfois les deux) qui donne à la nation sa cohérence interne (Barth, 1969).

Le philosophe Guillaume Leblanc (2010) souligne avec justesse les deux opérations impliquées dans le processus d'altérisation des « *outsiders* », lequel permet à la nation de se considérer comme une collectivité qui dispose d'une cohérence interne.

- a) La première opération est la disponibilité « d'un ensemble homogène de perceptions standard qui construisent et étayent la familiarité du monde national [...] » (Leblanc 2010, p. 16). Ces perceptions homogènes permettent de distinguer le familier (qui relève du national) du non-familier, lequel se trouve relégué au rang de l'inconnu, de l'étrangeté, de l'insolite, et par conséquent, marginalisé et rejeté.
- b) La deuxième opération impliquée dans le processus d'altérisation est l'existence d'une structure de témoignages. En effet « pour pouvoir percevoir la vie *autre* de l'étranger, des sujets sont requis pleinement assurés d'être des sujets nationaux, qui s'autorisent (sont autorisés) à instituer la visibilité de la vie étrangère. L'étranger en soi n'existe pas sans une structure active de témoignage qui vient attester de la nature de l'expérience vécue par l'étranger, en se portant garante de ce qui est vu et

entendu (mais aussi le cas échéant en mobilisant le toucher et l'odorat) » (p. 17).

Pour Leblanc (2010), cette structure de témoignage est constituée des institutions formelles et informelles et des cadres de vie quotidiens de la nation qui sont autant de scènes d'où les sujets nationaux légitimes et disposant d'un capital symbolique peuvent s'autoriser à faire le tri entre sujets nationaux socialement légitimes et non légitimes.

Ces deux opérations (disponibilité d'un ensemble de perceptions standard et existence d'une structure de témoignage) expliquent pourquoi des personnes racisées sont considérées comme étranges ou étrangères, marginalisées et discriminées au sein de la société canadienne, cela malgré leur statut de résident permanent ou leur citoyenneté juridique. Avec le profilage racial, leur couleur de peau est souvent associée à la criminalité ou à l'incompétence. Comme scène de témoignage, les milieux de travail ont tendance à discriminer et à exclure en fonction de la couleur de la peau, des accents, des manières d'interagir et du pays d'obtention des diplômes, compétences et expériences de travail, etc.

Avec la mondialisation des flux migratoires et les nécessités démographiques et économiques de l'immigration, des nations comme le Canada semblent avoir mis un processus d'altérisation différencié en fonction de la couleur de la peau. Nous savons par exemple que les immigrants blancs de souche européenne disposent de plus de chances sociales d'accès aux ressources que les immigrants racisés (Madibbo, 2020; 2021). Nous avons aussi constaté que les réfugiés en provenance de la République démocratique du Congo ont eu un accueil moins chaleureux que les récents réfugiés ukrainiens (De Kerchove Dexaerde, 2022).

MÉTHODOLOGIE

Conception du corpus d'analyse

Le corpus d'analyse que nous utilisons a été produit dans le cadre d'une étude portant sur l'amélioration des services aux nouveaux arrivants et financée par l'IRCC. Cette étude est le fruit d'une double démarche méthodologique qui fait appel à un questionnaire quantitatif et à un ensemble de 46 entrevues semi-dirigées, la plupart individuelles, certaines de groupe. Nous utilisons ici le corpus qualitatif de cette étude à caractère phénoménologique et structurée de sorte à faire ressortir l'essence du vécu et des perceptions des nouveaux arrivants. Le schéma d'entretien a été conçu de manière à saisir, d'une part, le degré d'intégration socioéconomique, d'intégration sociolinguistique et de bien-être des nouveaux arrivants, et d'autre part, leur niveau de satisfaction à l'égard des services leur étant destinés. Bien que l'enquête originale n'ait pas eu explicitement pour objectif de mesurer les difficultés auxquelles font particulièrement face les personnes racisées, il s'agit pourtant d'un élément s'étant avéré central aux discours des répondants. D'abord parce qu'une part non négligeable des répondants à l'enquête (plus de trois-quarts) se sont identifiés comme appartenant à cette catégorie des immigrants racisés. Ensuite en raison de la formulation ouverte des questions posées lors de l'entretien, permettant ainsi aux participants de relater leurs expériences migratoires, les barrières et supports d'intégration, les facteurs identitaires, ainsi que les facteurs relationnels.

Recrutement et échantillonnage

La collecte des données a débuté avant le début de la pandémie COVID-19 et s'est terminée pendant le confinement. Pour participer à la recherche, les participants devaient être immigrants au Canada, avoir vécu au Canada depuis un minimum d'un an de sorte à pouvoir analyser leurs propres expériences de transition dans leur nouveau pays, et pouvoir s'exprimer en français ou en anglais. Le recrutement a débuté une fois le certificat d'éthique obtenu de l'Université du Manitoba

et de l'Université de Saint-Boniface. Les participants ont été recrutés à l'aide de matériel publicitaire (affiches, courriels, médias sociaux...) et selon le principe d'un échantillonnage ciblé de sorte à inclure différents positionnements identitaires telles l'ethnicité, la race, la culture, la nationalité. Des 42 participants, 20 sont originaire d'Afrique (15 d'Afrique subsaharienne et 5 d'Afrique du Nord), 12 sont originaire du Moyen-Orient, 4 viennent d'Amérique du Sud, 4 sont d'Europe et 2 d'Asie. Dix-neuf participants étaient des femmes et 23 étaient des hommes. Les trois catégories d'immigration (économique, humanitaire et regroupement familial) sont représentées dans l'échantillon.

Analyse des données

L'analyse de contenus des entretiens s'est appuyée sur une étape de codage thématique, à l'aide du logiciel NVivo, ainsi qu'à travers une approche organique selon un principe de codage à trois étapes, la première visant à regrouper les données selon des catégories thématiques, la deuxième visant à identifier des sous-catégories conformes aux concepts théoriques et ouverts à la possibilité de thèmes émergents et la troisième ayant pour but d'articuler des liens entre catégories ainsi que des éléments comparatifs avec la recension des écrits. Afin de protéger la confidentialité des propos partagés lors des entrevues, les noms des participants ont été remplacés par des pseudonymes.

Fiabilité

La collecte des données a été effectuée par quatre chercheurs, dont trois issus de l'immigration qui représentent trois groupes ethniques, quatre nationalités et deux groupes raciaux. Trois des chercheurs sont professeurs d'université et le quatrième chercheur était un étudiant gradué en phase finale de son programme de doctorat. Les chercheurs ont effectué leur travail de collecte et d'analyse de données en utilisant les paroles des participants et en écrivant, dans un journal, leurs propres impressions, leurs biais et opinions personnelles. Ce travail

de réflexion personnelle était accompagné de conversations critiques entre collègues de sorte à distinguer les jugements personnels des analyses conceptuelles. Cette tenue de journal et ces interactions dialogiques sur les données permettaient un regard croisé sur la distance que doivent garder des chercheurs traitant des sujets sensibles quant à leur origine ethnique. Cet exercice tient lieu de recherche d'intersubjectivité par rapport au positionnement conscient de son travail – ou de la place du chercheur comme prototype participant de sa propre recherche (Creswell et Poth, 2018).

RÉSULTATS

L'analyse qualitative de nos entrevues montre les failles et les limites de vision et d'application du multiculturalisme libéral à produire un sentiment d'appartenance chez bon nombre d'immigrants. Quant à la théorie de la délimitation différentielle des identités nationales, elle permet de comprendre pourquoi ce déficit d'un sentiment d'appartenance se rencontre surtout chez les immigrants qui sont porteurs de marqueurs identitaires minoritaires (Madibbo 2016; 2021).

Obstacles à l'intégration

Parmi les obstacles perçus dans le vécu de l'intégration, on retrouve la langue, l'accent, la discrimination et des facteurs contextuels et structurels liés au traitement des acquis prémigratoires. Les expériences des immigrants ont tendance à appuyer l'un des points de vue de l'approche de la délimitation différentielle des identités nationales, selon lequel les obstacles rencontrés par les immigrants dans leur parcours d'intégration peuvent s'avérer insurmontables en raison de marqueurs identitaires minoritaires (langue, accent, attributs physiques, etc.). Par contre, des marqueurs identitaires majoritaires peuvent faciliter l'intégration et augmenter les chances sociales d'accès à des ressources rares (logement, emploi, etc.).

Langue et identité minoritaire : être d'ailleurs. Les entrevues qualitatives ont mis en valeur l'existence d'un lien entre les marqueurs identitaires minoritaires et des vécus discriminatoires. En effet, l'appartenance ethnique, la langue parlée ainsi que l'accent ressortent comme des facteurs qui entravent le sentiment d'appartenance et les possibilités d'intégration. Les personnes racialisées ressentent un sentiment d'exclusion, parfois avant même de faire une demande d'emploi :

« Je pense que les gens sont mal à l'aise de travailler avec des gens d'horizons différents. Comme, même avant de postuler pour un emploi, je vais vérifier leur site Web et ce sera tous des blancs. Donc, vous n'êtes même pas motivé à postuler pour un emploi... », explique Andy. « J'ai été choqué quand j'ai trouvé une question qui posait des questions sur ma couleur de peau. Et mon origine. Comme, vous êtes caucasien? Ou vous êtes africain? » (traduit de l'anglais par les auteurs).

Il en ressort un sentiment d'altérisation, expérience et perception qui se doivent, cependant, d'être problématisées et placées dans un contexte pluridimensionnel (voir notre discussion).

Alan se souvient :

« Je me souviens beaucoup des moqueries que j'ai eues... soit parce que j'étais un immigrant, j'étais brun, je ne connaissais pas la langue... certainement comme un adolescent, je me souviens d'avoir été suivi dans les centres commerciaux parce que quand les gens me voient, au lieu de me demander --- c'est très spécifique à Winnipeg, parce que les gens ici les gens pensent que je suis autochtone. Alors je me faisais suivre dans les magasins... Je trouve que c'est encore très colonial, comme « nous sommes la norme et vous êtes l'autre » genre d'attitude » (traduit de l'anglais par les auteurs).

Ariana raconte :

« J'ai fait face à des actes d'agression. C'était un samedi matin, en hiver, il faisait froid, c'est au centre-ville et je traversais juste la rue et une personne venait de l'autre côté de la rue et ils m'ont juste poussé. Et maintenant, je

ne sais pas pourquoi c'était, peut-être qu'ils avaient leurs propres problèmes de santé mentale ou qu'ils étaient irrités par mon hijab et ma couleur de peau, ou qu'ils sont juste très en colère contre les gens de couleur, je ne sais pas.. Mais on pourrait penser que c'est motivé par l'une de ces raisons. Et on pourrait penser que le Canada est un pays sûr. Je viens d'Inde et cela n'a pas été sûr là-bas, mais je me sens plus en danger ici que chez moi. Juste à l'arrêt d'autobus, vous entendrez des gens faire des commentaires comme « oh, le Canada ne ressemble plus au Canada » et des trucs comme ça. Et dans le bus, vous savez quand les gens ne veulent pas s'asseoir à côté de vous...» (traduit de l'anglais par les auteurs).

Au-delà des attributs physiques, les accents liés à des marqueurs identitaires minoritaires (accents associés à des personnes racialisées) semblent constituer une barrière dans l'insertion, ainsi que l'explique Tarik :

« Je suis arrivé, je postule, je cherche un logement ici, même si je suis professeur à l'Université ou bien je suis fonctionnaire du ministère, mais quand même, le propriétaire veut me voir. On avait peut-être ces chances que les concierges, très souvent ne font pas tellement grosse différence là entre les accents. Donc, à ce moment-là, il y avait déjà un petit filtre selon le concierge auquel on avait affaire et c'était un concierge qui est capable d'être discerné de distinguer les accents, de voir, ton accent ou non. Donc, il pourrait te laisser venir, oui, oui : viens, viens voir le logement, viens voir ceci, sauf que, là, tu viens : alors là le logement est pris ».

Il en ressort ainsi un sentiment de discrimination : « Alors, c'est là on se dit, c'est la discrimination : Afrique- black- tu paies. Et les autres qui ont la même couleur, ils ne paient pas », affirme Gérald.

La question de la langue va pourtant bien au-delà du simple accent et elle s'avère d'ailleurs l'un des thèmes centraux de nos entretiens, notamment avec des immigrants dont le français est la première langue officielle parlée (PLOP). Cela s'explique en bonne partie par la condition minoritaire du fait français au Manitoba et par la relative faiblesse des possibilités de travail dans cette langue. Aussi constatons-

nous, à la lumière des entretiens, que le rapport à la langue est bien différent selon l'étape où se trouve l'immigrant dans son parcours de migration. Alors que dans la phase migratoire la langue constitue essentiellement un facteur ou un capital personnel lié au fait identitaire – sa dimension *sentimentale* est mise en évidence –, elle devient aussi, à partir de la phase d'intégration, *instrumentale*, soit un facteur social important lié à la communication et à l'échange, en somme à la possibilité de comprendre *l'autre* et d'être compris par *l'autre*, la condition *sine qua non* de la possibilité de se sentir chez soi dans son nouveau milieu de vie.

Cette instrumentalité s'avère particulièrement problématique pour les immigrants de PLOP français, surtout au regard de leur intégration économique. Bien souvent, ils réalisent, une fois arrivés au Manitoba seulement, que l'anglais est nécessaire, voire incontournable, même pour l'accès à des services qui normalement sont offerts dans les deux langues officielles. Le choc est parfois si brutal que certains vont même jusqu'à éviter les organismes francophones fournisseurs de services aux nouveaux arrivants parce qu'ils adhèrent à l'hypothèse que seul l'anglais ouvre la porte aux services : « J'ai pas fait appel aux services francophones niveau emploi, parce que j'étais convaincu que l'emploi ici c'est l'anglais », explique Bruno. « Le message doit être clair que si tu veux rester ici, si tu veux réussir, si tu veux trouver un emploi, si tu veux faire quoi que ce soit, il te faut l'Anglais! Va! Va étudier l'Anglais », ajoute Cerano. Beaucoup vivent ce fait comme une réelle déception : « C'était difficile pour moi d'accepter que je ne puisse pas parler français tous les jours. C'est triste mais c'est vrai. J'ai dû accepter que l'anglais soit ma langue », confie Daniel. « C'était un choc terrible. C'était une déception parce qu'ayant su d'avance que le Canada était bilingue, que le Manitoba était bilingue, et à mon arrivée, je trouve que si vous ne parlez pas anglais, vous n'êtes pas servi », se rappelle Ermine. Ainsi, l'un de nos répondants conclut : « Je pense que tout le monde doit le dire : c'est une illusion de faire croire aux immigrants qu'on peut vivre ici et faire une vie professionnelle tout en parlant que le Français ». En effet, « Si vous parlez français au Manitoba, ça devient seulement utile après que vous maîtrisez l'anglais », ajoute Hilda. « C'est vrai que le Canada est un pays qui a deux langues officielles, mais, par exemple au Manitoba, 95 % des

postes sont basés sur la langue anglaise », constate Amir. Ainsi, la valeur instrumentale du français est perçue comme moindre par rapport à celle de l'anglais.

À ces difficultés propres à la valeur instrumentale de la langue, s'ajoutent celles relatives au sentiment associé à la langue, lequel peut porter une certaine douleur pour toute personne qui perçoit un certain rejet si leur français n'est pas reconnu comme faisant partie de l'identité franco-manitobaine : « La discrimination je l'ai ressentie surtout du côté francophone où je suis immigrant francophone et la Francophonie ici ne m'appartient pas, en tant que francophone de France, la Francophonie appartient aux Franco-Manitobains, et je comprends dans le sens où c'est leur culture ». Dans le même sens, Hilda affirme avoir été plus discriminée par des francophones que par des anglophones, notamment par rapport à la couleur de sa peau. En outre, elle a ressenti que les francophones originaires du Manitoba se sentent menacés par les nouveaux immigrants : « t'es toujours une menace pour eux si tu parles français ». Ce sentiment d'être un francophone d'ailleurs explique, selon certains, la difficulté d'intégration sociale : « Parce que nous- Winnipeg, d'après mon expérience, dans la communauté franco-manitobaine, il est difficile de se faire des amis. »

Pour d'autres, cependant, le français est source de douleur : « Pour moi, le Français est avant tout la langue du colonisateur » explique Nadia. Elle ajoute : « Le français, j'ai toujours eu l'impression que c'est une langue d'emprunt, c'est une langue pour travailler, c'est une langue pour étudier. La fierté que j'ai pour ma langue maternelle, j'ai pas la même fierté forcément pour le français. Parce que j'ai été colonisée par la France et il y a tout ça derrière. Pour moi, c'est une langue qui m'a été imposée ». Le cas de Nadia offre lien entre la langue, le colonialisme, le racisme et l'intégration, sans pour autant remettre en question le « multiculturalisme libéral » canadien. Le rapport au colonialisme et au racisme précède ici l'immigration au Manitoba (Canada), le français étant « la langue du colonisateur ». Le sentiment de rejet de certains Francophones d'ailleurs perdure en dépit des dispositifs de changement de nom d'organismes francophones de premier rang tels que la Société franco-manitobaine, organisme politique de la

francophonie manitobaine devenue depuis quelques années la Société des Francophones du Manitoba. Ces changements entrepris en surface n'atteignent pas la culture d'exclusion dont parlent amplement les immigrants.

Acceptation sélective : la reconnaissance des acquis et des compétences prémigratoires. Le problème de la non-reconnaissance des acquis s'avère de taille puisqu'il revient dans la majorité des entrevues. Les nouveaux arrivants parlent de préjudice dans le sens d'une orientation politique d'immigration marginalisante :

« Le problème est qu'ils ne se concentraient pas sur votre parcours et votre expérience avant. C'est comme un grand zéro pour eux. Vous devez commencer par le début. Et vous commencez tard, comme la fin de la trentaine, la fin de la quarantaine... C'est plus difficile. Surtout si vous avez une famille et qu'elle a des besoins » (traduit de l'anglais par les auteurs).

« Vous n'obtenez pas un emploi sans avoir une expérience canadienne, et comment allez-vous acquérir une expérience canadienne sans avoir un emploi? » (traduit de l'anglais par les auteurs).

« La majorité d'entre eux pharmacien, médecin, ingénieur. Tous sont restés avec une licence. Tous, ils ne peuvent pas trouver d'emploi » (traduit de l'anglais par les auteurs).

« Je suis professeur d'anglais et de littérature étrangère. Ensuite, nous sommes venus ici au Canada et j'ai eu besoin de commencer à zéro, à partir du niveau d'entrée, alors j'ai cherché du travail pendant un an. J'ai eu quelques entrevues, mais vous savez, personne ne veut embaucher une personne sans expérience canadienne » (traduit de l'anglais par les auteurs).

« De dire qu'une expérience qui a été acquise dans un autre pays ne vaut rien par rapport à l'expérience canadienne, je pense que c'est un peu exagéré ».

« Si vous avez une maîtrise, peu importe, ils vous trouveront un emploi pour un centre d'appels de n'importe quoi » (traduit de l'anglais par les auteurs).

« Je suis ingénieur mais c'est pas logique de travailler dans un centre d'appel ».

Par ailleurs, lorsqu'une offre est émise au nouvel arrivant de faire évaluer son expérience antérieure, la procédure est irréaliste et marginalisante surtout pour les nouveaux arrivants des pays en voie de développement : « Ils demandent que les documents soient envoyés par la poste du ministère de l'Éducation de mon pays (la Colombie) à leur bureau directement. Ça ne va pas arriver! Je viens d'un pays du tiers monde. C'est pas faisable! ». Ces pratiques qui paraissent égalitaires – la même procédure pour tout le monde – désavantagent grandement les immigrants de certains pays vu le dysfonctionnement de leur fonction publique; en ce sens ces pratiques amplifient les iniquités et discriminations sociales que subissent une frange de la population immigrante.

Privilèges. En revanche, d'autres participants reconnaissent que le fait d'être Blanc les avantage : « Une chose qu'on s'était dit probablement lorsqu'on a immigré, c'est un peu dur à dire mais... On s'était dit, « Étant donné qu'on est blanc, ça sera probablement plus facile que si on était des personnes de couleur », reconnaît Daniel. Pour d'autres, un accent majoritaire semble constituer un avantage, ou, tout au moins, évite une barrière : « Par rapport à mon accent, on savait très bien que l'anglais n'était pas ma langue maternelle. Mais on trouvait un accent français à mon anglais, donc c'était acceptable ». C'est donc que la langue, de par l'accent, a aussi une « couleur » et qu'elle peut être vectrice, comme la couleur de la peau, de préjugés et de stéréotypes discriminants.

Réactions des *outsiders* face à marginalisation

À l'évidence, le ressenti et le vécu d'actes discriminatoires entraîne des frustrations et du découragement. Toutefois, ils ont développé une panoplie d'attitudes par rapport à la discrimination et ses effets marginalisants.

Frustration et découragement. Ce que l'on peut saisir de ces témoignages, c'est que de nombreux nouveaux arrivants

passent par une période de désillusion et de découragement lorsqu'ils réalisent que leurs diplômes et leurs qualifications acquis dans leurs pays d'origine ne sont pas reconnus au Canada, et qu'ils se retrouvent en situation de déqualification. Il s'agit d'une authentique *démotivation*, soit la perte – parfois temporaire – des motivations qui se trouvaient à la source de leur parcours migratoire, mais aussi d'une dévalorisation de leur personne et de leur apport à la société d'accueil. Cette phase de découragement s'accompagne, plus souvent, de difficultés financières.

« Honnêtement, ça te fait rétrograder, c'est l'impression que j'ai eue. Il y a eu beaucoup de sacrifices, ça m'a mis beaucoup en retard dans mes projets de vie. [...] Je pense que ça m'a fait rétrograder ».

« On doit être réaliste, vous savez. C'était comme rêver et parler et... une fois que vous êtes sur le sol, vous faites face à ce qu'il y a beaucoup de défis. On doit travailler dur, on doit changer, on doit s'adapter à la météo, on doit s'adapter à la culture, beaucoup de choses. Ce n'est pas une vie facile » (traduit de l'anglais par les auteurs).

La gestion de la discrimination : refus, tolérance et résignation.

Une analyse plus poussée des entrevues qualitatives sur la gestion de la discrimination chez les immigrants révèle trois attitudes en présence de cas de discrimination vécue. La première de ces attitudes est la non-acceptation de la discrimination et elle s'exprime de différentes manières. Chez certains de nos participants, elle s'exprime par l'affirmation de l'égalité de statut : « Parce que je ne l'accepterai pas [d'être discriminé]- parce que moi, je me considère que je suis un Canadien » ; « Je ne l'accepte pas, oui. Je me comporte avec les gens en tant que je suis un *citoyen comme eux* et je suis leur frère et ami ». D'autres rejettent la discrimination par l'affirmation au droit à la différence : « Si *toi* tu manges la salade, *moi* j'ai pas l'habitude de manger la salade crue. Pour nous, c'est rare qu'on mange la nourriture crue, donc c'est ça ma culture. *Respecte ma culture comme moi je respecte ta culture*. Tu vas pas me trouver en train de manger et après tu me dis 'ew'. Donc des choses pareilles. Mes enfants en ont vécu vraiment et indirectement, je les ai vécues aussi. C'est ça la discrimination.' » « je ne nie pas le fait de la

discrimination, mais pense que je fais des efforts pour ne pas donner chance à quiconque de me trouver inférieur. Parce que ça vient de là, la discrimination ».

La deuxième attitude face à l'expérience de la discrimination en est une de *tolérance*, expression plus souvent d'une forme de minimisation plus ou moins volontaire du phénomène discriminatoire, dans le sens où le participant affirme que « ça ne le touche pas » :

« Comme tu vas voir des petits groupes là où tu vas voir s'il y a une information importante qui sera partagée d'abord entre certaines personnes avant que ça arrive à toi. Donc des petites discriminations comme ça. En ce disant, ah, c'était pas la volonté de Dieu ou si c'était quelque chose qui était pour être à moi, un jour ça va me revenir tu vois? C'est comme la façon où on arrive à surmonter certaines choses. Je sais pas si c'est la meilleure façon, mais ça dépend comme chacun choisit ses batailles. Peut-être certains vont les dénoncer, mais les autres peut-être moins... C'est juste des petites accrochages des fois qui te montrent que tu es différente ».

Le fait de minimiser le phénomène discriminatoire peut aller jusqu'à sa normalisation : « Tu sais quoi? Tu trouveras ça partout ».

La troisième attitude tient à innocenter l'agresseur en plaidant l'absence d'une intention malveillante, comme s'il s'agissait en fait d'une circonstance atténuante. C'est ainsi qu'une de nos répondantes explique :

« Ma fille, lorsqu'elle était là-bas de sa première année, elle a eu beaucoup de problèmes à cause de sa religion, à cause son foulard. C'est pourquoi moi, je me concentrais sur ma fille pour lui expliquer que ça arrive, c'est pas méchant. Ça c'est pas une méchanceté ».

Supports à l'intégration

Face à la discrimination et à l'altérisation, les immigrants

porteurs de marqueurs identitaires minoritaires tentent de s'adapter à leur nouvel environnement. Ils construisent leur résilience tant sur le plan psychologique, en s'accrochant aux motivations à la base de leur entreprise migratoire et en modifiant ou en réorientant leurs projets et ambitions professionnels. Certains s'appuient sur les ressources offertes par leurs communautés considérées comme des sanctuaires.

Les motivations prémigratoires comme facteurs de résilience.

Il est entendu que les aspirations prémigratoires varient grandement d'un projet migratoire à un autre, d'une personne immigrante à une autre, selon les conditions de départ et selon aussi le lieu d'accueil anticipé. On note cependant des tendances selon le statut d'immigrant.

La plupart de nos participants qui sont motivés par un projet migratoire humanitaire et qui immigreront en tant que réfugiés citent le climat de paix comme facteur principal dans leur intégration :

« Il s'agit de paix et d'élever mes enfants dans un environnement où je n'ai pas peur ou je sens qu'ils seront protégés » (traduit de l'anglais par les auteurs).

« Dans notre pays, nous avons quelques problèmes de sécurité et dans notre ville il y a beaucoup d'attaques terroristes. Quelqu'un a été tué dans notre rue, c'était très difficile de voir ça. Ça a recommencé, des bombes ou des attaques ou quelqu'un... On devait changer de changer de pays » (traduit de l'anglais par les auteurs).

« Un pays pacifique, parce que je sais que le Canada n'a probablement jamais été impliqué dans des guerres ou quelque chose comme ça, n'est-ce pas? » (traduit de l'anglais par les auteurs).

« C'est une question de survie! » (traduit de l'anglais par les auteurs).

Pour d'autres, la motivation se situe au niveau familial, surtout par rapport à l'éducation des enfants jugée plus stable et porteuse de meilleurs emplois : « Nous, on est venu pour nos

enfants, pour qu'ils aient une bonne éducation et une meilleure vie », affirme Ahmed.

Les aspirations des immigrants de la catégorie économique ne se résument bien évidemment au simple bien être différé, celui des enfants, mais elles reposent également sur le désir d'une situation professionnelle plus prometteuse que dans leur pays d'origine, ou sur le désir d'un changement radical de style de vie : « D'où je viens, il y avait beaucoup de chômage; je suis ici pour un meilleur emploi... et puis, le Canada, ça fait rêver; on voulait vivre quelque chose de différent » explique Jacim. Si plusieurs, à l'instar de Jacim, souhaitent une intégration rapide – et la reconnaissance de leurs compétences et de leurs qualifications prémigratoires –, certains autres sont motivés par la possibilité d'acquérir une éducation et une formation canadiennes et perçoivent dans cette possibilité une voie d'intégration.

La réorientation professionnelle facteur de résilience. Malgré les obstacles liés aux marqueurs identitaires minoritaires (appartenance ethnique, langue minoritaire, accent) et à des marqueurs sociaux marginalisants d'ordre systémique (non-reconnaissance des expériences et diplômes prémigratoires), nos répondants font preuve de résilience et d'ingénierie socioprofessionnelle pour s'assurer une certaine mobilité. L'analyse des entrevues dénote, à cet effet, une tension entre résignation et adaptation, laquelle se traduit souvent par un remaniement du projet migratoire pour contourner les obstacles linguistiques, systémiques et sociaux qui se dressent sur sa route.

« Après tout ce que j'ai vécu, j'essaie de regarder en arrière, et je me dis « ça en valait la peine ». Je peux voir qu'il y a une grande progression de carrière et je suis fier de ça. Il y a un sentiment d'accomplissement ».

« Je pense à avoir ma propre entreprise. Je vais donc avoir mon propre emploi parce que si je reste évalué par les entreprises canadiennes en fonction de l'expérience canadienne, j'atteindrai un certain point où je vais échouer et devoir rentrer chez moi. Je me respecte donc, et je n'accepte pas cette insulte » (traduit de l'anglais par les auteurs).

La réorientation des ambitions professionnelle se traduit parfois par des sacrifices. Ainsi, par exemple, certains ménages opteront pour un retour aux études de l'un des conjoints – laissant à l'autre le soin de subvenir aux besoins matériels du ménage par l'exercice d'un emploi pour lequel il ou elle est surqualifié. Dans d'autres cas, ce sacrifice consiste pour l'un des conjoints à renoncer à travailler pour s'occuper des enfants. Dans certaines situations, c'est le projet initial qui est sacrifié du tout au tout, tel que l'explique Ahmed :

« Ça a changé tous mes plans d'avenir, ça a changé tous mes plans de carrières. [...] Et si t'es pas capable de t'adapter et surtout de te réorienter ça devient difficile. Je ne vais pas dire forcément abandonner les rêves, mais on réoriente nos rêves ».

Les communautés ethnoculturelles comme sanctuaires. Étant donné le vécu prémigratoire traumatisant que subissent de nombreux nouveaux arrivants, on constate dans nos entretiens que l'accueil, le relationnel et la confiance jouent un rôle prépondérant dans l'intégration. Ainsi, pour la plupart de nos participants, les communautés ethnoculturelles se sont avérées au cœur de l'intégration, et sont associées aux concepts d'hospitalité, de bien-être et d'appartenance. La place centrale qu'occupent les communautés ethnoculturelles à l'intégration des nouveaux arrivants est particulièrement manifeste dans les domaines du logement, du travail et de la santé. Les services ainsi offerts au sein de la communauté appartiennent à l'informel, parce qu'ils ne sont pas obligatoirement structurés et financés; ils proviennent plutôt d'une expérience de solidarité.

« Moi, je me dis que la communauté sénégalaise, elle a été une bouée à laquelle je m'accrochais pendant des années. »

« Oui, la communauté nous a aidés à nous intégrer parce qu'à l'accueil directement, le jour à l'aéroport, ils sont venus nous accueillir. »

« La communauté camerounaise, elle a beaucoup aidé... Ce n'est pas d'une manière formelle, mais on n'est là pour s'entraider. »

« La plupart des informations et des conseils dont j'avais besoin pour m'installer ont été fournis par la communauté » (traduit de l'anglais par les auteurs).

« Donc, la communauté [camerounaise], m'a beaucoup beaucoup aidé... Ce n'est pas d'une manière formelle, mais on est là pour s'entraider, on est là pour aider, donc quand il y a un nouveau venu, ou quelqu'un qui va venir, on regarde là entre nous, on se passe le message entre nous pour voir à quel point on peut l'aider. Si c'est un problème de logement, on va demander, est-ce que parmi vous, il y a quelqu'un qui sait s'il peut avoir un logement à coût moindre : des choses comme ça, on se passe ces renseignements-là. »

« Je me sentais plus à l'aise d'aller leur parler (à la communauté juive) et d'obtenir leur soutien » (traduit de l'anglais par les auteurs).

Cependant, le rôle des communautés ethnoculturelles dans l'intégration doit être nuancé lorsqu'on se penche sur les aspirations parentales en ce qui concerne les enfants. En effet, s'il est un fait que les immigrants cherchent confort et soutien dans leurs communautés, il est cependant à noter que certains parents veulent que leurs enfants dépassent le communautarisme, ainsi que l'explique Jacob :

« Je ne veux pas qu'il vive dans une bulle et je ne veux pas qu'il grandisse dans les communautés isolées. Ce que je veux dire, c'est que je ne veux pas qu'il grandisse dans une communauté d'immigrants qui est fermée à elle-même... Je ne veux pas m'en tenir à un groupe d'immigrants qui viennent de mon pays d'origine » (traduit de l'anglais par les auteurs).

Pour d'autres, comme Paulo, l'intégration ne passe pas forcément par l'appartenance à la communauté ethnique : « Pour être honnête, l'une des principales raisons pour la laquelle nous nous sommes installés ici et non à Toronto ou à Vancouver est d'essayer de nous impliquer dans la *vraie* société canadienne au lieu de rester dans notre propre communauté » (traduit de l'anglais par les auteurs).

DISCUSSION

La mobilisation des théories que sont le multiculturalisme critique et la délimitation différentielle des identités nationales permet d'avoir un regard heuristique sur les facteurs contribuant à la marginalisation de certaines catégories d'immigrants et aux privilèges dont peuvent bénéficier d'autres. L'approche de la délimitation différentielle des identités nationales a mis en évidence le fait que les immigrants porteurs de marqueurs minoritaires sont altérisés et marginalisés en raison des failles dans la mise en œuvre des principes du multiculturalisme libéral. En conséquence, ils sont relégués à la périphérie de la scène nationale canadienne.

Dans les défis et les obstacles contextuels et structurels se profile le problème de la non-reconnaissance des acquis qui perdure jusqu'aujourd'hui et qui entrave considérablement la réussite économique des nouveaux arrivants, laissant aussi des traces psychologiques non négligeables quant à l'estime de soi. Nombreux sont, donc, ceux qui doivent se résigner à une période plus ou moins longue de déqualification suivie par un retour aux études. Une étude menée dans l'Ouest canadien entre 2013 et 2016 fait état des mêmes résultats que notre recherche : « une fois arrivés au Canada, 40 % des immigrants retournent suivre une formation afin d'obtenir une qualification reconnue sur le territoire canadien » (Mulatris, Jacquet, André, 2018, p. 14). De nombreuses recherches montrent qu'une proportion importante d'immigrants au Canada ont des difficultés d'insertion professionnelle à cause de la non-reconnaissance des acquis obtenus à l'étranger (Guo, 2009; Kaushik & Drolet, 2018; Li, 2008; Wilson, 2019). Madibbo (2014) qualifie « le racisme systémique et institutionnel comme une des causes de la non-reconnaissance des acquis des immigrants » (p. 156), ajoutant que « les évaluateurs et employeurs supposent que la valeur des diplômes de la majorité des pays en voie de développement est moindre que celle des diplômes canadiens et que le capital humain des individus originaires de ces pays est rudimentaire » (p. 157). Nos analyses montrent, qu'à cet effet, les immigrants font preuve d'ingénierie sociale et professionnelle pour palier au risque lié à la déqualification. En d'autres termes, ils se réinventent et font preuve d'« improvisation professionnelle » (Mulatris, 2010) et formulent un nouveau projet professionnel

ou une stratégie familiale qui leur permettent de dépasser le seuil de la résignation (Zellama et coll, à paraître). Cependant, ces stratégies de survie et de résilience font peut-être qu'il existe un risque de sous-estimer l'impact négatif et les barrières systémiques liées à la non-reconnaissance des diplômes et des acquis (Madibbo, 2014), dans le sens particulier où le risque est de généraliser leurs expériences et poser que la route vers l'insertion professionnelle et l'intégration exige des efforts titanesques que tout immigrant devrait être prêt à faire. Notre étude n'a pas cherché à explorer la nature de ce risque, mais cela pourrait constituer les bases d'un futur projet de recherche.

Le statut minoritaire du Français vient se greffer aux difficultés d'intégration économique et sociale, dans le sens où « on est mieux servi en anglais » tel qu'affirmé par l'un de nos participants. Si les immigrants proviennent de plus en plus de continents africains et asiatiques, il en ressort que la langue maternelle, dans le sens de langue parlée au sein de la famille, peut-être autre que le français ou l'anglais (Mulatris, Jacquet, André, 2018), un facteur à prendre en compte dans les diverses communautés d'accueil, à commencer par les services d'immigration, de sorte à envisager l'inclusion de davantage d'agents et de textes multilingues.

Par ailleurs, aux facteurs pragmatiques de recherche d'emploi et de logement, viennent s'ajouter les défis liés aux discontinuités culturelles, allant de l'incompréhension des valeurs, des lois et des rapports à l'autre (Mulatris, Jacquet, André, 2018) à de véritables expériences de discrimination. L'analyse de nos données dépasse à cet effet les difficultés interculturelles pour véritablement toucher au problème de la discrimination à plusieurs niveaux, notamment l'ethnicité, la race, la nationalité, la religion, le genre, la langue et l'accent (Scrinzi, 2008). Le vécu discriminatoire touche certainement davantage les personnes racisées et s'amplifie quand, à la couleur de la peau, s'ajoute, par exemple, un marqueur identitaire religieux (par exemple, le hijab pour les femmes) ou un accent perçu comme non blanc.

Notons que notre corpus, de par sa nature phénoménologique, fait place à un regard situé (du moins partiellement) qui s'appuie sur le ressenti des personnes impliquées. Sans diminuer l'existence inéluctable de pratiques

discriminatoires, il est cependant possible que les perceptions représentent parfois une tout autre réalité. En effet, il est possible d'imaginer, par exemple, que la raison pour laquelle une compagnie s'informe sur la couleur de la peau ou l'origine ethnique d'un demandeur d'emploi tient à sa volonté d'assurer plus de diversité culturelle au sein de son personnel. Dans cette perspective phénoménologique, il n'est pas toujours possible de tracer une ligne démarquant un cas de discrimination d'un cas possible de malentendu. Une étude à caractère dialogique permettrait sans doute de mettre en scène des facteurs explicatifs additionnels.

PISTES DE RÉFLEXION

La diversité culturelle n'est pas atteinte par la simple présence physique d'individus de différents pays. Il ne suffit pas de prétendre être un pays multiculturel si la diversité ne peut pas avoir le pouvoir de changer l'environnement social en environnement hospitalier (Rivard, 2016, p. 39). Certes, celle-ci provoque des ruptures dans la manière dominante d'être, mais elle ne sera jamais aussi proche de la discontinuité culturelle vécue par les immigrants issus de groupes minoritaires qui rencontrent un espace façonné et réglementé par le canadianisme. Le dialogue est donc la première étape pour aider les immigrants à se sentir les bienvenus et pour faire d'eux des répondants dotés d'un pouvoir d'action plutôt que des absorbeurs passifs d'une nouvelle culture qui annule la leur. Le positionnement vulnérable de nombreux immigrants, en particulier ceux avec des marqueurs identitaires minoritaires, est à prendre en compte. Les principes de traitement juste et équitable, ainsi que les recours possibles en cas de discrimination, ne sont pas forcément connus des nouveaux arrivants. Les organismes qui traitent des problèmes d'équité, de diversité et d'inclusion doivent être mis en valeur. Le phénomène de discontinuités culturelles peut avoir un impact négatif sur les immigrants, dans un continuum qui peut aller du simple malentendu à un véritable vécu de discrimination (Piquemal et coll., 2010). À ce titre, une coordination des services communautaires avec les services provinciaux, voire fédéraux, doit se penser de façon équitable et inclusive : certains nouveaux arrivants ont besoin de

plus de services à l'arrivée (par exemple, les réfugiés); certains nouveaux arrivants auront un attachement plus fort à leur communauté ethnoculturelle (les services y découlant en seront importants); et certains nouveaux arrivants peuvent ressentir un sentiment de nomadisme dans le développement changeant de leur sentiment d'appartenance à dimension multiple. Dans les divers scénarios, l'environnement d'accueil devrait offrir la possibilité aux immigrants à besoins multiples d'être et devenir des citoyens intégrés en mesure de contribuer à pleine capacité à la société d'accueil. Taire ce potentiel c'est les pénaliser deux fois, la nostalgie de quitter leur pays natal et deuxièmement différer ou même annuler leur projet migratoire même avant que ce dernier débute dans le pays d'accueil. Se projeter comme un pays favorable à l'immigration requiert que des structures d'équité remplacent celles informées par le multiculturalisme libéral empreint de failles et de limites structurelles de son élaboration à sa mise en œuvre.

NOTES

1. Pour Christine Delphy (2008) Les différences « sont construites idéologiquement par le fait de constituer l'une de leurs caractéristiques physiques ou de comportement non pas comme l'un des innombrables traits qui font que les individus sont des individus distincts les uns des autres, mais comme un marqueur définissant la frontière entre le supérieur et l'inférieur » (Delphy, 2008, p. 26-27).
2. La sociologie de l'immigration étasunienne a mis en évidence les exclusions et discriminations des immigrants racisés et des noirs américains. Robert Ezra Park a dû reconnaître que le processus d'intégration linéaire qu'il avait décrit (compétition, conflit, accommodement et assimilation) s'appliquaient uniquement aux immigrants blancs (Schnapper, 1998).

BIBLIOGRAPHIE

- BAILLARGEON, Stéphane (2021). Théorie critique et larmes blanches. *Le Devoir*. Série « Politique en couleurs » : théorie critique et larmes blanches | Le Devoir
- BANNERJI, Himani (2000). *The dark side of the nation. Essays on multiculturalism, nationalism and gender*, Canadian Scholars's Press Inc.
- BARTH, Fredrik (1969). *Ethnic Groups and Boundaries: the Social Organisation of Culture Difference*. Boston: Little, Brown.
- COHEN, Julie et KASSAN, Anusha (2018). Being in-between: A model of cultural identity negotiation for emerging adult immigrants. *Journal of Counseling Psychology*, 65(2), 133.
- COLLIN, Jean-Pierre et coll. (2007). « Déploiement et recomposition de l'espace métropolitain au Canada : une analyse politique », dans V. Hoffmann-Marinet & J. Sellers (dir.), *Politique et métropole : Une comparaison internationale*, Paris, Éditions CNRS.

- CRESWELL John W. et PORTH Cheryl N. (2018). *Qualitative inquiry & research design : choosing among five approaches* (Fourth). SAGE Publications.
- DE KERCHOVE DEXAWRDE, Yolaine (2022). Des étudiants congolais venus d'Ukraine dénoncent leur différence de traitement. Euronews. <https://fr.euronews.com/my-europe/2022/03/17/des-etudiants-congolais-venus-d-ukraine-denoncent-leur-difference-de-traitement>
- DELHY, Christine (2008). *Classer, dominer : qui sont les "autres"?* La fabrique éditions.
- GARCIA, San Juanita (2017). Racializing "illegality": An intersectional approach to understanding how Mexican-origin women navigate an anti-immigrant climate. *Sociology of Race and Ethnicity*, 3(4), 474-490.
- GUO, Shibao (2009). Difference, deficiency, and devaluation: Tracing the roots of non-recognition of foreign credentials for immigrant professionals in Canada. *Canadian Journal for the Study of Adult Education*, 37-52.
- IMMIGRATION, RÉFUGIÉS, ET CITOYENNETÉ CANADA (2022a). Un nouveau plan en matière d'immigration pour combler les pénuries de main-d'œuvre et favoriser la croissance de l'économie canadienne. <https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/news/2022/02/new-immigration-plan-to-fill-labour-market-shortages-and-grow-canadas-economy.html>
- IMMIGRATION, RÉFUGIÉS, ET CITOYENNETÉ CANADA (2022b). Le Canada continue d'accueillir davantage de réfugiés afghans <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2022/02/le-canada-continue-daccueillir-davantage-de-refugies-afghans.html>
- IMMIGRATION, RÉFUGIÉS, ET CITOYENNETÉ CANADA (2019). Departmental Plan (2019-2020). <https://www.canada.ca/content/dam/ircc/migration/ircc/english/pdf/pub/dp-pm-2019-2020-eng.pdf>
- JACQUET, Marianne et ANDRÉ, Gwénaëlle (2020). Les services d'accueil aux immigrants francophones en Colombie-Britannique : expériences ethniques différenciées et mobilités plurielles. *Recherches sociographiques*, 61(2-3), 413-432.

- JEZAK, Monika (2018). Politiques des langues, pratiques langagières et parcours d'intégration des immigrants adultes à la communauté francophone minoritaire d'Ottawa. *Francophonies d'Amérique*, (46-47), 97-125.
- KAUSHIK, Vibha et DROLET, Julie (2018). Settlement and integration needs of skilled immigrants in Canada. *Social Sciences*, 7(5), 76.
- KHAN, Candy (2007). The closed door: Credentialized society and immigrant experiences. *Canadian Issues/Thèmes Canadiens*.
- KELLY, Ninette et Michael TREBILOCK (2010). *The making of the Mosaic. A history of Canadian immigration policy*. Toronto : University of Toronto Press. Second Edition.
- LAFONTANT, Jean (2007). L'intégration en emploi, à Winnipeg, des immigrants francophones racisés : une étude exploratoire.
- LANDRY, Rodrigue, & BEAUDIN, Maurice (2003). L'attrait urbain : un défi pour les minorités francophones au Canada. *Canadian Issues*.
- LEBLANC, Guillaume (2010). *Dedans, dehors : la condition de l'étranger*. Paris : Éditions du Seuil.
- LECONTE, Fabienne (2001). Familles africaines en France entre volonté d'insertion et attachement au patrimoine langagier d'origine. *Langage et société*, (4), 77-103.
- LI, Peter (2008). The role of foreign credentials and ethnic ties in immigrants' economic performance. *Canadian Journal of Sociology*, 33(2).
- MADIBBO, Amal (2020). Reverse inclusion: Black francophones in the interface between anti-black racism and linguicism. *Canadian Sociological Association/La société canadienne de sociologie*, 3(57), 334-355.
- MADIBBO, Amal (2016). The way forward: African Francophone immigrants negotiate their multiple minority identities. *International Migration and Integration*, 17, 853-866.

- MADIBBO, Amal (2010). Pratiques identitaires et racialisation des immigrants africains francophones en Alberta. *Canadian Ethnic Studies*, 41(3), 175-189.
- MADIBBO, Amal (2014). L'état de la reconnaissance et de la non-reconnaissance des acquis des immigrants africains francophones en Alberta. *Francophonies d'Amérique*, 37, 155-171.
- MELANÇON, Jérôme, KIKULWE, Daniel & AKINPELU, Michael (2022). De l'ajustement à la participation : Les nouveaux arrivants en contexte francophone minoritaire en Saskatchewan. *Canadian Ethnic Studies*, 54(1), 81-104.
- MIANDA, Gertrude (2018). Genre, langue et race : l'expérience d'une triple marginalité dans l'intégration des immigrants francophones originaires de l'Afrique subsaharienne à Toronto, Canada. *Francophonies d'Amérique*, (46-47), 27-49.
- MULATRIS, Paulin, JACQUET, Marianne, et ANDRÉ, Gwénaëlle (2018). L'immigration francophone dans les territoires et l'ouest canadien : Réalités et perspectives après 10 ans d'accueil et de services. *Alternative francophone*, 2(2), 9-28.
- MULATRIS, Paulin (2010). Disqualification professionnelle et expériences temporelles : enquête auprès des immigrants francophones africains installés en Alberta. *British Journal of Canadian Studies*, 23(1).
- NDIAYE, Pap (2008). *La Condition Noire : Essai Sur Une Minorité Française*. Paris : Calmann-Lévy.
- PIQUEMAL, N., Bahi, B., & Bolivar, B. (2010). Nouveaux arrivants humanitaires et économiques au Manitoba francophone: Entre défis et succès social. *Revue canadienne de recherche sociale*, 3(1), 41-51.
- POLÈSE, Mario et SHEARMUR, Richard (2002). *La périphérie face à l'économie du savoir : La dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique Régions et économie du savoir*, Montréal, Institut national de la recherche scientifique.

- RIVARD, Étienne (2016). « Prendre ses distances : pour une géographie de la diversité culturelle », dans M. Lanouette et É. Rivard (dir.), *Dire la diversité culturelle au Québec : Réflexions sur fond muséal*, Québec, PUL (coll. « Cahiers du CIEQ »), p. 39-50.
- RIVARD, É. (2023). Excursion en terra semicognita: la «francotropie» des Amériques et la vitalité des communautés francominoritaires au Canada. *Francophonies d'Amérique*, (55), 17-48.
- ROMERO, Mary (2008). Crossing the immigration and race border: A critical race theory approach to immigration studies. *Contemporary Justice Review*, 11(1), 23-37.
- SALL, Leyla, VERONIS, Luisa, HUOT, Suzanne, PIQUEMAL, Nathalie et ZELLAMA, Faïçal (2021). Immigration et francophonies minoritaires canadiennes : les apories de la cohésion sociale. *Francophonies d'Amérique*, (51), 87-115.
- SCHNAPPER, Dominique (1998). La relation à l'autre : *au cœur de la pensée sociologique*. Gallimard.
- SCRINZI, Francesca (2008). Quelques notions pour penser l'articulation des rapports sociaux de « race », de classe et de sexe. *Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes*, (16), 81-99.
- SHORE, Lynn, RANDEL, A. E., CHUNG, B. G., DEAN, M. A., EHRHART, K. H., & SINGH, G. (2011). Inclusion and diversity in work groups: A review and model for future research. *Journal of Management*, 37(4), 1262-1289.
- STATISTIQUE CANADA (2017). Immigration et diversité ethnoculturelle : faits saillants du Recensement de 2016. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/171025/dq171025b-fra.htm?indid=14428-1&indgeo=0>
- VERONIS, Luisa et HUOT, Suzanne (2019). Imaginaires géographiques de la francophonie minoritaire canadienne chez des immigrants et des réfugiés d'expression française. *Diversité urbaine*, 19, 115-137.

VERONIS, Luisa. et HUOT, Suzanne (2018a). *Les espaces de rencontres : les expériences d'intégration sociale et culturelle des immigrants et réfugiés francophones dans les communautés francophones en situation minoritaire*. Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada.

VERONIS, Luisa et HUOT, Suzanne (2018b). La pluralisation des espaces communautaires francophones en situation minoritaire : défis et opportunités pour l'intégration sociale et culturelle des immigrants. *Francophonies d'Amérique*, (46-47), 171-195.

WILSON, Clara. (2019). When is a degree not a degree? Wage differences associated with foreign credential recognition for Canadian immigrants. University of Ottawa. <https://ruor.uottawa.ca/handle/10393/39095>

ZELLAMA, Faïçal, CACHAT-ROSSET Gaëlle, NOËL, Patrick, PIQUEMAL, Nathalie, RIVARD, Etienne & Volkov, Igor. (à paraître). L'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants au Manitoba : L'amélioration de la prestation des services en matière de formation linguistique, d'emploi et de bien-être. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

ZELLAMA, Faïçal, PIQUEMAL, Nathalie, NOËL, Patrick, & MHENNI, Houda (2020). Les enjeux d'intégration des personnes réfugiées en contexte francophone minoritaire au Manitoba. *Diversité urbaine*, 20(1), 97-120.